



COMMUNE : 191 MORZINE
ARRONDISSEMENT : 74 THONON-LES-BAINS
FINANCES PUBLIQUES TRÉSORERIE OU SGC : SERV GEST COMPTABLE THONON

N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025 1	Taux de référence 2026 2	Taux plafonds 2026 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 4	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2) 5	Taux votés 2026 6	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	24 768 571	25,81	93,96	25 122 000	6 483 988	25,81	6 483 988
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	69 595	58,55	148,48	69 600	40 751	58,55	40 751
Taxe d'habitation (TH)	23 273 873	19,87	54,66	23 054 000	4 580 830	19,87	4 580 830
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
				Total	11 105 569		
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) – article 1407 ter (CGI)	18 970 968	19,87	55,00	18 901 000	2 065 596		13 171 165
							13 171 165

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	9	10	Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026)	Total des produits attendus
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	Produit total souhaité				
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)					
Taxe d'habitation (TH)					
Cotisation foncière des entreprises (CFE)					

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	0			308 426	0	-9 474	-1 902 882	-1 603 930

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026
13 171 165	=	11 568 235

À ANNECY
Le 23 MARS 2026
Pour la Direction des Finances publiques,
CECILE GUYADER-BERBIGIER

Le 7/4/26
Pour la Commune,

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le 09/04/2026
ID : 074-217401918-20260402-D_2026_04_20C-DE



COMMUNE : 191 MORZINE

ARRONDISSEMENT : 74 THONON-LES-BAINS

TRÉSORERIE OU SGC : SERV GEST COMPTABLE THONON

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS			2. BASES EXONÉRÉES		4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES						
Taxe foncière sur le bâti :			Taxe foncière sur le bâti :		a. Éoliennes et hydroliennes						
a. Personnes de condition modeste			a. Par le conseil municipal		b. Centrales électriques						
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte			b. Par la loi		c. Centrales photovoltaïques						
c. Locaux industriels			Taxe foncière sur le non bâti :		d. Centrales hydrauliques						
d. Logements sociaux et longue durée			a. Par le conseil municipal		e. Centrales géothermiques						
Taxe foncière sur le non bâti :			b. Par la loi (terres agricoles)		f. Transformateurs électriques						
Taxe d'habitation :			c. Par la loi (autres)		g. Stations radioélectriques						
a. Dotation pour perte de THLV			Cotisation foncière des entreprises :		h. Installations gazières et autres						
b. Dotation pour recentrage THRS			a. Par le conseil municipal		i. Taxe sur les pylônes						
c. Mayotte			b. Par la loi		5. RÉFORMES FISCALES						
Cotisation foncière des entreprises :			3. BASES DE TAXE D'HABITATION		a. TVA compensant la TH						
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire			a. Résidences secondaires et assimilées		b. TVA compensant la CVAE						
b. Base minimum			b. Logements vacants soumis à la THLV		c. Coefficient correcteur						
c. Locaux industriels			c. Correction des bases THRS		d. Taux FB commune 2020						
d. Autres allocations			d. Correction des bases THLV		e. Taux FB département 2020						
			e. Correction des bases MTHRS		>>>						
					23 054 000						
					>>>						
					- 402 816						
					>>>						
					- 219 064						
6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX						6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE					
6.1. TAUX PLAFONDS						Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2026 au niveau :					
Taxes						a. National					
national 12						b. Communal					
39,79						Taux maximum :					
51,19						a. Taux communal majoré à ne pas dépasser					
23,67						b. Taux maximum de la majoration spéciale					
>>>						Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique					
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)						93,96					
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)						148,48					
Taxe d'habitation (TH)						54,66					
Cotisation foncière des entreprises (CFE)						>>>					
6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle...						6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH					
a. ...la diminution sans lien a été appliquée						a. Taux moyen départemental					
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés						b. Taux maximum de la majoration					
>>>						18,97					
>>>						>>>					